

LEVITT, Joseph, *Pearson and Canada's Role in Nuclear Disarmament and Arms Control Negotiations, 1945-1957*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1993. viii-333 p. 39,95 \$

André Donneur

Volume 48, Number 1, Summer 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/305312ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/305312ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Donneur, A. (1994). Review of [LEVITT, Joseph, *Pearson and Canada's Role in Nuclear Disarmament and Arms Control Negotiations, 1945-1957*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1993. viii-333 p. 39,95 \$]. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 48(1), 107–109.
<https://doi.org/10.7202/305312ar>

LEVITT, Joseph, *Pearson and Canada's Role in Nuclear Disarmament and Arms Control Negotiations, 1945-1957*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1993. viii-333 p. 39,95\$

Dans cet ouvrage, basé sur de solides recherches dans les archives du ministère des Affaires étrangères et les Archives nationales du Canada, sur

les documents publics, les mémoires des acteurs et les travaux relatifs au sujet, Joseph Levitt décrit minutieusement, sous l'angle canadien, les négociations stériles sur le désarmement nucléaire et le contrôle des armements de 1945 à 1957. Sujet ingrat, puisque ces négociations n'aboutirent alors à aucun résultat! Cependant, elles eurent le mérite de maintenir un dialogue entre l'Est et l'Ouest et, surtout, pavèrent la voie à la première mesure de contrôle des armements: le traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (1963).

Le premier chapitre dépeint bien la structure rigide du système international de guerre froide. Dans un tel contexte, le rôle du Canada ne pouvait être que restreint dans les négociations de désarmement. Ce fut d'autant plus le cas que, ainsi que le montre bien Levitt au chapitre 2, Pearson avait une perception aiguë du danger soviétique et était persuadé que l'Ouest devait s'armer pour y résister. Toutefois, il craignait aussi que toute guerre mondiale provoque la destruction de la civilisation et estimait donc qu'il fallait négocier avec l'URSS.

Le reste du livre est consacré aux détails des négociations par tranche de deux à trois ans. Le Canada fut le seul membre non permanent du Conseil de sécurité à y participer constamment, un rôle qui découle de sa qualité de puissance atomique en 1945. Qui plus est, il siègera seul avec les grandes puissances sur le sous-comité de la Commission du désarmement. Il ressort du livre de Levitt que le Canada manifesta quatre préoccupations durant ces négociations: ne pas se dissocier des États-Unis, maintenir l'unité des puissances occidentales, être sensible aux demandes de l'Inde, atténuer l'antagonisme Est-Ouest.

Pour ménager les États-Unis, le Canada vota le plan Baruch le 30 décembre 1946, plan qui prévoyait une autorité internationale du développement atomique que Pearson lui-même avait préconisée, mais aussi la suppression du veto en matière nucléaire, que le Canada rejetait parce qu'inacceptable pour l'URSS. De même, en juillet 1949, le Canada vota à contre-cœur la résolution finale de la Commission sur l'énergie atomique, qui blâmait l'URSS, pour ne pas priver les États-Unis de son soutien. Certes, le Canada put parfois infléchir la position américaine mais surtout dans des négociations secrètes, la fameuse «diplomatie tranquille». Souvent, les États-Unis prirent conseil des diplomates canadiens, populaires aux Nations Unies, pour rendre une proposition acceptable à l'Assemblée générale.

À deux reprises, le Canada chercha à aplanir les divergences entre la France et les États-Unis. La première fois, en 1952, quand la France proposa un plan de désarmement en trois étapes que les États-Unis n'acceptaient pas, le Canada avança sans succès un compromis; seul le temps allait aplanir cette divergence. En 1955, l'abandon par les États-Unis de l'objectif de suppression de l'arme nucléaire se heurta à l'opposition de la France. Le Canada déploya une grande énergie pour rapprocher les deux pays. Habilement, en novembre 1955, il proposa les éléments d'une résolution qui soutenait à la fois la proposition américaine d'inspection à cieus ouverts, celle de l'URSS, d'avoir des postes d'observation au sol, et celle de la France d'un programme large de désarmement contrôlé. Il y rallia ses partenaires occidentaux, et la

résolution fut votée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 16 décembre 1955 malgré l'opposition du bloc soviétique. En 1956, le Canada tenta en vain de convaincre les États-Unis d'accepter un plan franco-britannique de désarmement étendu, mais, de toute façon, l'URSS rejeta ce plan et, peu après, la décision française de se doter d'une arme nucléaire supprima toute divergence.

Le Canada qui entretenait alors d'excellentes relations avec l'Inde, son partenaire dans le Commonwealth et le leader des pays afro-asiatiques, fut sensible à sa demande en avril 1954 d'interdiction des essais nucléaires. Convaincu qu'une interdiction totale était utopique, le Canada proposa une interdiction partielle. Devant l'opposition américaine, le Canada coparraina avec la Norvège et le Japon une résolution prévoyant l'enregistrement des essais aux Nations Unies, qui fut adoptée à l'unanimité le 25 janvier 1957 par l'Assemblée générale. Mais il n'en continua pas moins de promouvoir l'idée d'une limitation des essais, même si les États-Unis s'y opposaient.

Le Canada chercha aussi inlassablement à atténuer l'antagonisme Est-Ouest. C'est ainsi qu'en novembre 1954, il réussit à faire adopter par l'Assemblée générale des Nations Unies une résolution de procédure, qui agréait à l'URSS, selon laquelle la Commission du désarmement devrait prendre en considération les diverses propositions qui lui avaient été soumises.

Cet ouvrage illustre bien les difficultés des négociations diplomatiques sur un sujet au cœur de l'antagonisme Est-Ouest, surtout pour une puissance moyenne comme le Canada, éprise de paix mais consciente des rapports de force. Il souligne aussi le rôle exceptionnel que le Canada a joué, seul État de sa taille parmi les Grands.

*Département de science politique
Université du Québec à Montréal*

ANDRÉ DONNEUR